

© **La Liberté; 18. Juni 2013**



Ausgaben-Nr. Seite 13
Régions

swissdox.ch

La Gruyère s'unit pour le sport

Solidarité • C'est une première cantonale. Les communes gruériennes participeront aux déficits d'exploitation et à l'entretien des piscines et de la patinoire de leur district.

Aurélie Lebreau

L'esprit gruérien a encore frappé. Cette fois, c'est autour du sport que les 26 communes du district viennent de s'unir. En assemblées communales et lors du Conseil général de Bulle, elles ont toutes accepté à l'unanimité, ou à une très forte majorité, de créer une association intercommunale qui porte, pour l'instant, le nom de «Sports en Gruyère». La mission de cette nouvelle structure est de faciliter la pratique du sport et le travail des clubs sportifs en Gruyère. Mais aussi d'assurer la pérennité des piscines découvertes de Bulle et Broc et couverte de Charmey ainsi que de la patinoire de Bulle.

Premier pas – de taille – pour atteindre cet objectif, toutes les communes participeront désormais aux déficits d'exploitation de ces quatre infrastructures sportives. «C'est une première dans le canton de Fribourg», s'est félicité hier matin le préfet Patrice Borcard en conférence de presse, louant la solidarité qui a opéré «en cette période difficile où les communes sont très sollicitées financièrement».

Mais l'union sacrée ne s'arrêtera pas là. Puisque toutes les communes passeront aussi à la caisse pour les coûts d'entretien et de rénovation de ces quatre installations. Une affirmation qui deviendra très vite concrète: la piscine de Broc – très vétuste et dont l'eau n'est pas chauffée, «à deux doigts de la mort clinique», selon le préfet – doit être entièrement rénovée. Les travaux, estimés à plus de deux millions de francs, devraient commencer l'année prochaine. Ce chantier concernera donc largement la toute nouvelle association intercommunale.

Déficit autour de 1,2 mio

La participation financière des communes s'effectuera selon la même clé de répartition que pour l'Association régionale la Gruyère (ARG): la contribution sera calculée en francs par habitant, à raison de 25% en fonction de la population légale et 75% en fonction de la population légale pondérée par l'Indice de potentiel fiscal (IPF).

Quant aux coûts d'exploitation, ils seront pris à 50% par les trois communes-sièges. L'autre moitié sera supportée par l'association. A titre d'exemple, le déficit d'exploitation des quatre piscines et de la patinoire s'est élevé à 1,1 million de francs en 2011. «Sur cette somme, plus de 857000 francs auraient été à la charge des trois communes-sièges, soit 78% du déficit. Le reste, plus de 248000 francs, aurait été réparti entre les autres communes», a illustré Patrice Borcard, précisant que ces dernières années le déficit de ces installations a oscillé entre 1,1 et 1,3 million de francs.

Une étape supplémentaire, pas encore planifiée, serait de créer un Service de coordination du sport à l'échelle du district. Une entente intercommunale, à laquelle les communes adhéreraient de façon volontaire, est privilégiée.

A terme, le centre sportif régional – s'il se réalise – intégrera lui aussi l'association «Sports en Gruyère». Pour l'heure, le concept de partenariat public privé (PPP) qui le régirait est en phase d'affinage, comme l'a expliqué le président de la commission chargée de ce dossier au sein de l'ARG, Charles Morel. La préparation de l'appel d'offre commencera à la fin de l'été et la décision politique – ce centre sera-t-il financièrement supportable pour les communes? – ne devrait pas intervenir avant la fin 2014. I

LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS

La nouvelle association intercommunale «Sports en Gruyère» fonctionnera dès le 1er janvier prochain. D'ici là, plusieurs étapes administratives doivent être franchies. D'abord les communes doivent faire parvenir à l'Association régionale la Gruyère (ARG) les procès-verbaux de leur assemblée, où cet objet a été accepté. Le tout sera ensuite transmis au Service des communes, dans le but d'obtenir l'approbation du Conseil d'Etat. Cet été, tous les services de l'Etat concernés se prononceront sur les statuts de «Sports en Gruyère». En septembre, les montants que chaque commune devra inscrire à son budget seront transmis. Et après le feu vert du Conseil d'Etat, entre septembre et octobre, une assemblée constitutive sera convoquée en novembre.

Le comité de direction sera fort de 11 membres, des représentants des communes dont six proviendront impérativement de communes autres que Bulle, Broc et Charmey. AL

La piscine de Broc, construite en 1961, doit subir des travaux considérables. Vincent Murith-A